



Agence territoriale de Savoie Mont Blanc

Annexe 1

Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023
ID : 073-217302058-20230929-2023092902-DE

COMMUNE DE LE PONTET

Monsieur le Maire
LA COCHE
73110 LE PONTET

Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2024

Forêt de : PONTET

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
16	EM	300	1	2024	2024	PR-DE - Desserte					<input checked="" type="checkbox"/>	
13	IRR	102	2,9	2024	2024	volume inferieur car scolytes	<input checked="" type="checkbox"/>					
17	EM	230	0,5	2024	2024						<input checked="" type="checkbox"/>	
5	EM	90	0,3	2023	2024	emprise desserte conditionnant l'exp de la 11 en 2024					<input checked="" type="checkbox"/>	
12	IRR	543	6,3	2024	2024		<input checked="" type="checkbox"/>					
11	IRR	740	10	2024	2024		<input checked="" type="checkbox"/>					
18	EM	100	0,3	2024	2024						<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 03/10/2023



ID : 073-217302058-20230929-2023092902-DE